

## Rapport annuel du CNP pour l'année 2004

L'année 2004 fut, pour le CNP, l'année d'une surveillance rapprochée des principaux médias luxembourgeois pendant une période d'importance cruciale en matière d'équité et d'équilibre dans les médias audiovisuels, celle des élections parlementaires.

Ainsi, ensemble avec une équipe scientifique de l'Université de Trèves, un relevé des représentations des différents acteurs politiques dans les médias audiovisuels a été établi. Ce document, réalisé tout au long de la phase électorale, a permis au CNP, non seulement de réagir d'une manière adéquate aux plaintes de partis politiques, mais aussi de faire usage au quotidien du code de conduite élaboré lors de la première phase de l'étude approfondie sur le paysage médiatique luxembourgeois (2003).

Vice-versa, les données de cette étude plutôt quantitative ont servi de base à l'élaboration d'une seconde partie de l'étude sur le paysage médiatique susmentionnée. Cette 2<sup>e</sup> phase a été consacrée aux répercussions de la phase électorale dans les principaux médias luxembourgeois qui ont fait l'objet d'une analyse au niveau qualitatif et dont les résultats vont être présentés en début de l'année en cours.

En matière d'éducation aux médias, où le CNP avait lancé le débat public avec une conférence internationale en 2003, les résultats de cette dernière ont été présentés au Recteur ff. de l'Uni Lëtzebuerg, M. Jean-Paul Lehnens, afin de dégager des pistes de réflexion en vue d'une intégration d'une telle éducation dans la formation des enseignants luxembourgeois.

Des groupes de travail respectifs ont été créés dans deux domaines : l'emploi de la langue luxembourgeoise dans les médias ainsi que les programmes télévisuels pour malentendants. Des contacts ont été établis avec les professionnels des deux domaines.

En 2004, le CNP fut sollicité, plus que jamais, au niveau européen et par ses collègues des instances de régulation avoisinantes. Ainsi, le CNP a participé à des réunions organisées par la Commission européenne dans le cadre du Groupe de haut niveau des régulateurs, débattant de la révision de la directive Télévision sans Frontières. Des échanges et entrevues bilatéraux plus spécialement avec la France et l'Allemagne (LPR, Medienrat ULR) ont complété les engagements du CNP au-delà des frontières luxembourgeoises.

Lors des réunions EPRA à Stockholm et à Istanbul ont été débattus les thèmes de la publicité, de la télévision numérique terrestre (TNT), respectivement ceux du contrôle des programmes en matière d'incitation à la haine comme l'a montré le cas d'Al-Manar ainsi que les dispositions ayant trait à l'accès des personnes malvoyantes et malentendantes aux programmes radio et TV.